

Règles aménagées -15ans Interdépartemental

2023-2024



Âges

2009-2010-2011 (2012 sur dérogation)



Temps d'exclusion

2 mn (les règles aménagées sont suspendues pour l'équipe en infériorité numérique)



Nombre de joueur

6 joueurs de champ + 1 GB
12 joueurs sur la FDME



Engagement

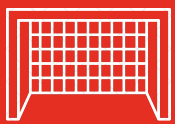
Engagement du GB pour le 1er tiers-temps (sans coup de sifflet)
Engagement au centre pour les 2ème et 3ème tiers-temps



Jeu

Jeu sur grand terrain

Changement attaquant / défenseur interdit y compris en infériorité numérique



Gardien de But

En dehors de sa zone, le GB participe au jeu d'attaque ou de défense



Temps

3 x 20 mn pour un match sec
2 x 20 mn pour un tournoi à 3
2x20 mn pour les brassages
Mi-temps de 5 mn
1 temps mort par équipe et par période



Ballon

Féminin : T1
Masculin : T2
Le gonflage du ballon doit permettre sa préhension par les joueurs
PAS DE BALLONS SURGONFLES



Programmation

Programmation possible des rencontres en semaine
En cas de report, le dispositif défensif sera celui en vigueur à la date où le match aura lieu
Pas plus d'une rencontre par semaine

Règles aménagées -15ans Interdépartemental

2023-2024



Calendrier et dispositifs défensifs

(Quel que soit le dispositif défensif la défense individuelle stricte¹ est interdite)

Du 1 Sept.2023 au 23 Décembre 2023

1ère et 2nde Période

Défense étagée 1-5

Le joueurs avancé peut ponctuellement redescendre si le jeu de l'attaque l'impose

3ème Période

Libre

Du 24 Décembre 2023 au 30 Juin 2024

1ère et 2nde Période

Défense alignée

3ème Période

Libre

Règles aménagées -15ans Interdépartemental

2023-2024



Pour les équipes qui ne suivent pas ou ponctuellement les aménagements du jeu :

- 1er signalement : Prise de contact avec l'entraîneur pour échanger avec lui sur le match concerné et éventuellement consulter les images disponibles.
- 2nd signalement : Déplacement d'un technicien lors d'un entraînement pour éclaircir le vision des choses de l'entraîneur - possibilité de suivre une rencontre pour s'assurer de la véracité du signalement.
- 3ème signalement : la COC se réserve le droit de sanctionner l'équipe.

Le signalement du non-respect des aménagements du jeu ou tout autre problème pendant une rencontre pourra être annoté sur un formulaire en ligne qui sera effectif en début de saison et qui sera mis à disposition de tous les clubs.



1 : Défense individuelle stricte : prise en charge et contrôle exclusifs d'un adversaire direct quels que soient ses déplacements et sa position sans prise en compte du ballon. Le défenseur doit au contraire rechercher systématiquement à prendre en compte son adversaire direct ET le ballon dans ses choix d'action